



Mathieu Laensberg

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

EXTÉRIEUR.

NORWÈGE. — Christiania, le 28 mai.

S. A. le prince-royal est indisposé depuis quelques jours, à la suite d'un refroidissement; cependant, l'intention de ce prince est toujours de partir le 2 pour la Scanie.

ALLEMAGNE. — Vienne, le 7 juin.

Le séjour de LL. MM. l'empereur et l'impératrice se prolongera, à Prague, jusques vers la fin de ce mois. Ce que des journaux étrangers ont annoncé d'une entrevue de notre monarque avec S. M. l'empereur de Russie, est dénué de fondement; l'empereur Alexandre ne quittera pas ses états cette année.

Stuttgart, le 9 juin.

Le gouvernement vient de publier un article officiel en réponse à l'ordonnance du roi de Prusse qui interdit aux jeunes gens de la monarchie prussienne de fréquenter l'université de Tubingue, « à cause des menées funestes » venant d'associations d'étudiants qui y sont en vigueur. La publication wurtembergeoise porte en substance « qu'on ne veut pas attaquer le droit des gouvernements d'interdire à leurs sujets de fréquenter telle ou telle université; mais que la prohibition prussienne à l'égard de l'université de Tubingue est basée sur des motifs qui pourraient porter atteinte à cette institution, restée étrangère à toutes les menées politiques, même aux époques les plus remuantes, et s'étant toujours distinguée par le bon ordre et la tranquillité qui y ont régné; que les reproches faits à cette université paraissent provenir d'erreurs de fait dans lesquelles sont tombées des personnes peu instruites; de quoi on convaincra facilement le gouvernement prussien. »

Le gouvernement vient aussi de publier un article officiel au sujet d'une imputation tout-à-fait fautive et injurieuse du journal parisien intitulé *L'Etoile*, imputation qui peut contribuer à faire connaître qu'elle foi on peut ajouter aux nouvelles apocryphes d'Allemagne que ce journal se plaît à mettre en circulation, particulièrement en ce qui concerne l'Allemagne méridionale et la Suisse, afin de donner un libre cours à ses déclamations, ainsi qu'on l'a vu dans ses articles contre les actes du gouvernement de Berne, contre des événements dans quelques autres cantons suisses, et à l'égard de ce qui se passe en Bavière, en Wurtemberg, à Darmstadt, etc.

Voici l'article officielle dont on vient de faire mention : « *L'Etoile* s'est permis de répandre, par sa feuille du 2 juin, un bruit qu'elle prétend circuler à Mayence, et d'après lequel M. l'évêque d'Evora aurait été arrêté à cause d'une correspondance illicite avec le pape, et conduit au fort d'Asperg. Ce n'est que pour ceux qui ne connaissent pas nos relations que nous avons besoin de donner l'assurance suivante : Tout Stuttgart sait que cette nouvelle, par laquelle on porte atteinte à la haute dignité ecclésiastique de M. l'évêque et à sa réputation personnelle, n'est qu'un bruit injurieux et absurde qui est destitué de tout fondement. »

Nous ajouterons seulement que M. Keller, évêque d'Evora, est destiné à devenir l'évêque territorial pour les catholiques du royaume de Wurtemberg; qu'il jouit de la confiance du gouvernement; qu'il se distingue par ses connaissances et par ses principes éclairés; qu'il est enfin membre de notre chambre des députés, et que, déjà comme tel, il ne pourrait être arrêté qu'après que les formalités prescrites par notre charte constitutionnelle auraient été observées. (Constitutionnel.)

ESPAGNE. — Madrid, le 5 juin.

Depuis le jour de Saint Ferdinand, le séjour d'Aranjuez est de nouveau interdit aux habitans de Madrid, à moins d'une autorisation du premier ministre. Le président du

conseil de Castille y est allé lundi matin pour présenter lui-même à S. M. les pièces justificatives que le roi avait demandées au sujet de ce que le conseil avançait dans son humble remontrance à S. M. contre les personnes qu'il y indiquait comme étant la cause des maux que souffre la nation. Le roi n'a point pris encore de décision, mais on s'accorde toujours à croire que le ministre de la justice et les 14 conseillers signataires de la représentation seront disgraciés. Il y a eu depuis le ser. deux conseils de ministres; et, s'il faut en croire les bruits qui circulent dans nos salons, la prolongation du séjour de l'armée française dans la péninsule en aurait été le sujet. On dit que notre gouvernement désire cette prolongation; qu'il a senti que l'état actuel des affaires la rendait indispensable, qu'il a échangé quelques notes à ce sujet avec M. de Talaru, et que celui-ci a répondu dernièrement, que son cabinet acquiescerait volontiers aux désirs de celui de Madrid, pourvu que l'on songeât de bonne foi à établir un gouvernement solide, à réunir et à concilier les partis, et former un crédit public qui mît à même d'obtenir des ressources pour la formation d'une armée et l'envoi d'une expédition en Amérique. Nul doute que cette affaire ne soit sur le tapis, mais rien jusqu'à présent n'a été décidé.

— Le marquis de Santa-Cruz, le comte de Noblezas et les autres membres de la municipalité (*Ayuntamiento*) constitutionnelle de Madrid, qui sont en prison depuis 9 mois, ont demandé à être élargis en vertu du décret d'amnistie; mais on leur a répondu que la justice devait s'assurer de leurs personnes pour les poursuivre en vertu des exceptions de l'amnistie qu'ils invoquaient, à raison des dernières pétitions par eux signées et adressées à S. M., au nom des sociétés patriotiques de la *Fontana-de-oro* et de la *Fonda-de-Malta*.

— Notre police continue à faire sortir de Madrid les personnes qui en étaient exilées à 15 lieues et qui prétendaient avoir droit d'y rentrer d'après l'amnistie; celles de ces personnes qui ont de grands protecteurs ont pu obtenir un permis de séjour pour un mois au plus; elles doivent ensuite sortir de la capitale et s'en éloigner de 15 lieues.

— Le général français qui commande à Badajoz a, dit-on, fait arrêter le gouverneur espagnol de cette place, quatre chanoines de la cathédrale et huit moines, inculpés d'avoir entretenu une correspondance avec les personnes qui voulaient opérer un mouvement en Portugal. On prétend même que, par précaution, et vu le voisinage de Badajoz du Portugal, le général Digeon a fait partir hier pour Badajoz un convoi d'artillerie escorté par deux régimens d'infanterie espagnole.

On dit que des papiers de la plus grande importance, qui ont été saisis sur quelques-uns des individus que l'on vient d'arrêter en Aragon, ont dévoilé tout le plan d'une affreuse conspiration. Le bruit s'est également répandu aujourd'hui que le général Royo a été arrêté dans le Bas-Aragon, avec plusieurs autres complices, et qu'on les amène ici.

La gendarmerie espagnole de Saragosse qui était à la poursuite du général Capapé (voyez notre correspondance particulière n. 67) l'atteignit à Tornel; mais comme il avait quelques hommes avec lui, il fit résistance, tua deux gendarmes, en blessa quelques autres, et se sauva ensuite dans les montagnes qui séparent les provinces d'Aragon et de Valence. Voici ce que porte une lettre de Saragosse, en date du 29 mai, et que l'on assure être écrite par une personne très-respectable : « L'on a ramené dans son couvent, et l'on y a mis en prison le père Garzon, beau-frère du général Royo; ce dernier avait été aussi arrêté à Tornel, mais il parvint à se sauver en séduisant sa garde; il a été repris le lendemain. L'on assure qu'il va être conduit à Madrid sous bonne escorte, et qu'on a trouvé, tant sur lui que sur son beau-frère, des papiers très-importans. On commence à mettre en liberté les détenus; depuis que les Français sont entrés ici, il

occupent tous les postes, et leur présence a mis un frein aux vexations de la populace de notre ville. Nous sommes dans un calme parfait. Le général d'Espagne, nouveau capitaine-général d'Aragon, est arrivé hier; il a pris possession de sa place ce matin à dix heures.

ANGLETERRE. — Londres, le 11 juin.

La compagnie des Indes s'est assemblée pour prendre en considération deux projets de loi présentés à la chambre des communes: le premier concerne un nouveau privilège à accorder à la compagnie, celui d'un commerce direct de la Chine avec les colonies anglaises en Amérique; l'autre est relatif à la perception de certains droits sur les sucres importés des Indes-Orientales; le président a soumis à l'assemblée une correspondance qu'il avait eue à ce sujet avec M. Huskisson: on voit par ces documents que ce dernier avait affirmé que le thé consommé dans le Canada était introduit en très-grande partie en contrebande des Etats-Unis; à l'égard du 2^e projet de loi, l'assemblée a proposé que les droits existans sur les sucres de l'Inde fussent continués encore une année, et que les sucres importés de l'Île-de-France fussent soumis à l'avenir à un droit moindre que celui de 40 pour cent.

Toutes les lettres de Paris s'accordent à dire que le prince don Miguel était arrivé à Brest; mais depuis son arrivée dans ce port, personne ne sait où il a dirigé sa route. Cet événement est une énigme assez singulière en politique.

(Voyez Paris.)

Le bill ou acte d'insurrection pour l'Irlande a été adopté par la chambre des pairs. Dans la chambre des communes, la motion contre la prise des matelots a été rejetée.

Une lettre de Buenos-Ayres, du 10 mars, rapporte ce qui suit: Après la disparition des troupes péruviennes sous les ordres de Santa-Cruz, en septembre dernier, Bolivar eut à lutter contre tous les désavantages imaginables, savoir, une armée en déroute, un trésor vide, un peuple découragé et une administration divisée d'opinion: ce fut alors que Riva-Aguero, président du congrès, se détacha de Bolivar avec un corps de 3000 hommes; les troupes chiliennes reçurent ordre en même tems de rester complètement neutres. Dans cette circonstance difficile Bolivar marcha avec une poignée de troupes colombiennes contre le président rebelle, et le fit prisonnier. Après avoir vu augmenter ses forces par ce succès, il marcha contre Cantarac et La Serna; en quittant Lima, Bolivar dit ouvertement aux différens partis qu'il ne suivrait pas l'exemple de Saint-Martin, qu'il avait fait beaucoup trop d'attention à leurs jalousies et à leurs cabales; mais qu'il ne quitterait le Pérou que lorsqu'il l'aurait rendu parfaitement indépendant.

Les dernières nouvelles de Salsa portent que le général Olaneta était en guerre ouverte avec La Serna et Cantarac, qui s'étaient déclarés constitutionnels. (V. n. d'hier art. Liég.)

Une autre lettre de Buenos-Ayres, du 26 mars, porte qu'il était arrivé en 56 jours, de Gibraltar dans ce port, un bâtiment américain ayant à bord deux officiers portugais porteurs de duplicatats de dépêches transmises de Lisbonne par un navire portugais. On dit que ces dépêches étaient adressées au commandant des troupes portugaises à Monte-Vidéo, et qu'on l'invitait à rester dans cette place jusqu'à la réception de nouveaux ordres du Portugal. Cependant, en vertu d'une convention avec le général Lebor, commandant brésilien, cette place avait été rendue aux troupes brésiliennes, et les troupes portugaises, qui s'étaient embarquées le 6 mars, avaient descendu la rivière de la Plata jusqu'à Maldonado, où les dépêches ont été envoyées; mais le résultat de leur réception avait transpiré. Quelles qu'aient pu être les vues définitives de ceux qui ont envoyé de Portugal l'ordre de différer le départ des troupes de Monte-Vidéo, il est évident que cette mesure cesse maintenant d'avoir une grande importance politique, puisqu'il est connu que depuis que cet ordre a été expédié, des vues plus éclairées ont trouvé à se faire jour dans le cabinet de Lisbonne.

Le commerce a reçu des lettres de Rio-Janeiro, du 16 avril. La tranquillité y régnait à cette époque; mais la confiance manque, le commerce languit, et le change, déjà baissé à 147 1/2, est menacé de tomber encore. (Etoile.)

Des lettres de Palerme et de Gènes annoncent qu'on n'a encore aucun détail sur la prétendue capture d'une frégate algérienne, par une frégate anglaise, à la hauteur de la partie méridionale de la Sicile; mais que si ce fait est vrai, il est probable que la frégate anglaise qui escortait un convoi de quarante bâtimens marchands, aura conduit sa prise à Gibraltar. (Courrier.)

FRANCE. — Paris, le 14 juin.

L'infant de Portugal, D. Miguel, qui a débarqué à Brest, après avoir fait la traversée de Lisbonne en ce port sur la frégate la Perle, s'est rendu à Rennes où il a été reçu avec tous les honneurs dus à son rang. S. A. R. était attendu le 10, à Nantes; mais le 16e léger est vainement resté sous les armes pour lui rendre les honneurs militaires. Le 11, toute la journée, le même régiment, rangé en ba-

taille sur la Fosse, a encore attendu inutilement l'arrivée du prince, auprès de la maison de M. Le Quen, cousin de Portugal, ou doit descendre S. A. R. Un grand nombre d'habitans, curieux de voir les traits de ce jeune prince, était rassemblé sur la Fosse.

M. le baron de Royer vient d'être nommé ministre plénipotentiaire à Lisbonne.

M. de Maltahn remplace M. de Royer à Madrid, dans la même qualité, et M. de Werther est nommé chargé d'affaires à Paris.

Les feuilles anglaises envisagent à leur manière, et ce n'est peut être pas la plus mauvaise, le petit mouvement de chaleur qu'a produit la destitution de M. de Chateaubriand. Cet événement, dont nos hommes d'état se font sans doute honneur, ne prouve aux journalistes de Londres que la victoire remportée dans le cabinet français par la Grande-Bretagne sur la Russie. M. de Villèle, dit le Star, tout dévoué à la politique anglaise, l'a emporté sur son concurrent, célèbre par ses entretiens familiers avec l'empereur Alexandre. M. de Chateaubriand flanqué de M. Pozzo di Borgo et de la congrégation, s'est retiré devant son rival; quelle gloire pour la vieille Angleterre! (Jour. du Com.)

La gazette de Lausanne, dont l'entrée en France avait été si long-tems défendue, parce que rien ne se fait dans ce drôle de pays que sous le bon plaisir des ministres, nous parvient aujourd'hui et nous annonce que M. de Villèle n'a pas renoncé à l'espoir de faire adopter son projet de loi sur la réduction de la rente. Il le présentera aux chambres avec quelques modifications. Du reste, le gazetier suisse fait un grand éloge de notre ministère; voilà sans doute pourquoi son journal nous parvient librement.

On croit que M. de Villèle et M. de Chateaubriand étaient d'un avis différent sur la question de l'Amérique du Sud. Ce dernier, dit-on, voulait que la France prêtât main-forte au roi d'Espagne pour reconquérir ses colonies du Sud.

L'effet produit sur la bourse de Francfort par la nouvelle du rejet de la loi française, a été des plus violens. Tous les fonds ont baissé de 15 à 20 pour cent. Les actions de la banque de Vienne sont tombées de 1450, où elles étaient quelques jours avant, à 1300. Les billets de Hollande (de la dette différée) ont été vendus à 6 1/4; quelques heures auparavant, on les avait encore achetés à 7 1/8. Les métalliques d'Autriche, aussi bien que tous les papiers à cinq pour cent, ont moins baissé en proportion. Elles sont maintenant à 92.

La cour d'assises de l'Ariège, dont la session s'est ouverte le 10 du courant, doit s'occuper d'une cause qui fixe au plus haut degré l'attention publique dans ce département. Il s'agit d'un assassinat commis sur la personne d'un nommé Collas propriétaire, de la commune de Lagarde, canton de Mirepoix.

Dès le premier moment, l'opinion publique avait signalé comme auteur de ce crime, le nommé Girbas, métayer du sieur Collas, qui avait eu de fréquentes altercations avec son maître; et chose étonnante! elle lui avait aussitôt donné pour complice le fils du sieur Collas lui-même, jeune homme de 27 à 28 ans, étudiant en droit à la faculté de Paris, et auquel on avait reproché souvent une conduite bien peu respectueuse à l'égard de son père et de sa mère.

Arrêtés le jour même de l'assassinat, tous deux protestèrent de leur innocence; chacun d'eux se disculpait en accusant l'autre. Le tribunal de Pamiers les avait tous les deux mis en prévention; mais la cour royale ordonna la mise en liberté de Collas fils, en sorte que le métayer seul est renvoyé devant la cour d'assises.

Les débats qui vont s'ouvrir, et dans lesquels Collas, qui figurera comme témoin, sera confronté avec le métayer, seront sans doute très-intéressans, puisque, quoiqu'il mis hors d'accusation, Collas fils pourrait être repris sur nouvelles charges, si les débats en fournissaient réellement.

Le 6 de ce mois on a surpris et arrêté à Nancy deux juifs étrangers, au moment où ils cherchaient à tirer la montre du gousset d'un campagnard qui se promenait sur la place Carrière. Ces deux individus sont aussi fortement soupçonnés d'avoir dérobé, de la même manière et le même jour, deux autres montres, dont une en or, sur la Place-Royale, pendant la parade militaire.

Le 7, entre 4 et 5 heures après-midi, un autre vol très-considerable a été commis avec une audace presque sans exemple, dans la boutique de M. Deville, horloger, rue Saint-Georges. Il consiste en 140 montres d'argent, 40 montres d'or, 400 écus, et quelques serviettes. Les voleurs ont profité de l'absence du propriétaire et de sa femme qui étaient à la promenade. On a lieu de croire qu'ils ont fait usage de fausses clefs, puisqu'on n'a remarqué aucune effraction, quoique les portes et les meubles qui renfermaient les montres fussent fermés. Ce vol, commis en plein jour dans l'une des rues les plus fréquentées de Nancy, et au moment où il passait une foule de prome-

meurs, prouve toute la hardiesse de ses auteurs. La justice est à leur poursuite, mais jusqu'à présent toutes les recherches ont été vaines.

— La demoiselle Durant, âgée de 32 ans, couturière en robes, rue des Lavandières, jouissant d'une bonne réputation, et tenant une conduite très régulière, vient de se détruire d'une manière déplorable. Après s'être enfermée dans sa chambre, elle s'est donné trois coups de ciseaux à la poitrine; n'ayant pu parvenir à se donner la mort, elle s'est jetée d'un troisième étage, et est morte quelques heures après.

Elle a déclaré qu'elle avait eu le malheur d'aimer un homme qui lui avait promis de l'épouser; mais que, voyant qu'il avait abusé de sa crédulité, elle avait résolu de mettre fin à son existence, et qu'elle en demandait pardon à Dieu.

— Quelques journaux anglais, du 11 au matin, avaient annoncé la mort de mistress Hughes Ball, ci-devant connue sous le nom de la charmante danseuse Mercandotti. Un journal du soir dément cette triste nouvelle: il est trop vrai, d'ailleurs, que mistress Ball est très-gravement malade pour avoir assisté à une longue course de chevaux, par un tems humide et froid. Les plus habiles médecins de Londres lui donnent des soins.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 16 juin.

S. M. vient, par arrêté du 12 de ce mois, de sanctionner les statuts de la société de l'Union Belge et Etrangère d'assurances sur la vie. Son capital social de quinze millions de florins présentera aux intéressés une garantie réelle en harmonie avec la variété des transactions qui sont du ressort de cette institution, en même tems qu'elle offrira une garantie morale non moins solide dans une administration composée de neuf commissaires, six administrateurs et un administrateur permanent, eux-mêmes actionnaires et assurés et choisis parmi des propriétaires, des capitalistes ou des banquiers connus. Quoique le bureau central de la société soit établi à Bruxelles, le transfert des actions, qui sont chacune de mille florins sur lesquels il est fait un paiement immédiat de soixante-quinze florins, pourra, comme le paiement de leurs intérêts et dividendes, avoir également lieu près des agences de la société établies dans les principales villes de l'intérieur et de l'étranger. Il en sera de même de toutes propositions de contrats soit pour assurances sur la vie, afin de laisser après soi un capital, ou une rente à son époux survivant, à ses enfans, au créancier à qui par là on assurerait le remboursement de sa créance, ou à une ou plusieurs autres personnes à désigner, soit pour assurer un capital ou une rente à son profit particulier, pour le cas où l'on atteindrait à un âge où l'on veut se procurer une existence indépendante, soit pour se créer à son choix une rente viagère immédiate dont la jouissance commencera du jour du contrat, ou une rente viagère différée dont le service, annuel n'aura lieu qu'à l'expiration d'un tems déterminé, ou une rente viagère croissante dont les arrérages augmenteront progressivement.

— S. A. R. le prince d'Orange arrivé hier dans cette résidence, est venu le soir au spectacle, où d'éclatantes démonstrations d'allégresse l'ont accueilli lorsqu'il a paru dans sa loge. *Régulus*, *Valérie* et *le Legs* ont été pour Mlle. Mars et Talma une nouvelle occasion de se faire admirer du nombreux auditoire qu'avait encore attiré leurs noms réunis. S. A. R. a souvent mêlé ses applaudissemens à ceux du public dans le cours de cette représentation, et lorsqu'on a voulu revoir Talma et Mlle. Mars après *Régulus* et *le Legs*. Cette actrice doit jouer à Rouen lundi prochain: en conséquence c'est ce soir qu'elle nous fait ses adieux définitifs dans *l'École des Vieillards* et *la Jeune Femme Colère*.

— S. M., par arrêté du 25 mai dernier, a autorisé M. Jobard à prendre le titre de lithographe royal. Cette récompense est accordée par le souverain au talent de cet artiste et à son zèle soutenu pour le perfectionnement de la lithographie dans ce royaume.

— La régence vient de faire publier le programme de la fête qui aura lieu le 18 de ce mois, pour célébrer l'anniversaire de la bataille de Waterloo.

— Les dernières nouvelles de la colonie de Démérari, arrivées à Amsterdam, sont du 20 avril. Un événement insignifiant sur la côte orientale, a été cause que le gouverneur Murrey avait donné ordre de rassembler la milice et d'envoyer un détachement de troupes à la côte orientale: cette mesure de précaution a été suffisante pour maintenir partout le bon ordre. Pendant les fêtes de Pâques, la tranquillité n'a pas été troublée: le lendemain, les nègres vauquaient à leur ouvrage comme de coutume. Quoique la milice restât encore sous les armes, toute crainte de révolte était entièrement évanouie.

Liège, le 17 juin.

La cour de Liège formée en cour de cassation vient de

casser l'arrêt qu'une autre section de la même cour avait rendu en appel en faveur de Mr. de Chestret. Autant que l'on peut retenir le contenu d'un arrêt assez long, pour l'avoir entendu prononcer à l'audience, il nous a paru que la cour n'evisage pas l'arrêt de la commune de Bovenstier comme contraire à la loi de 1790 ni à aucune autre loi sur la matière.

— La foire de Namur s'ouvrira le 2 juillet prochain et sera irrévocablement fermée le 21 suivant.

— Un coutelier de Caen, M. Gouré, vient de rendre un service éminent à nombre de personnes qui n'ont point l'habitude de tailler leurs plumes, et un bien plus grand encore aux nombreux employés de bureaux qui en ont peut-être trop l'habitude. C'est un nouvel instrument, de l'invention de M. Coaré, au moyen duquel on peut tailler au moins cent vingt plumes en une minute.

— Un riche propriétaire des îles Hébrides, M. Macdonald de Scalpa, a trouvé un moyen de préserver les meules de blé et de foin des dégâts des souris. Ce moyen est simple, et consiste à placer au milieu et au sommet de chaque meule trois ou quatre brins de menthe sauvage avec leurs feuilles. Il paraît que l'odeur de cette plante fait fuir ces animaux destructeurs.

— On peut se faire une idée du goût que les Espagnols ont pour les courses de taureaux, par le produit de celle qui a eu lieu à Madrid le 31 mai. Malgré l'extrême misère qui règne dans cette ville, il a été de 57,835 réaux (14471 fr.)

— Avant l'arrivée du jeune Listz à Londres, on y parlait beaucoup d'un enfant nommé Aspull, qui possède aussi un talent très-précoce sur le piano.

On sent combien les amateurs devaient être empressés à mettre les deux jeunes virtuoses en présence. Le combat n'a pas été long: Aspull ne le cédait qu'à Cramer et à Moschelès; mais Cramer et Moschelès sont obligés eux-mêmes de le céder à Frantz Listz, qui, en conséquence, et à Londres comme à Paris, est proclamé le premier pianiste de l'Europe.

— Un individu qui faisait à 2 autres la lecture du *Courrier Français*, s'était arrêté à cette phrase qu'il estropiait, et dans laquelle il voyait une allusion: « La semaine dernière, la Garonne a débordé et a englouti une prairie. » Cette phrase allait fournir matière à mille commentaires, quand, en y regardant de plus près, le lecteur lut prairie.

— La seconde soirée de l'école de musique de MM. Jaspard, Henrard et Duguet, aura lieu demain vendredi à la société d'émulation. On y entendra la belle scène de la descente d'Orphée aux enfers, par Gluck. C'est là qu'on trouve ces terribles monosyllabes, non! non! répétés par les démons et les furies avec une effrayante concision, et que Rousseau appelait une des plus sublimes inventions de la musique moderne.

— Un avoué de Paris, qui, propriétaire d'une maison de campagne dans la banlieue, y remplit aussi les fonctions d'adjoint du maire, est le principal personnage de la comédie intitulée *l'Adjoint et l'Avoué* qu'on vient de jouer à Paris. Mettre aux prises la conscience de l'administrateur avec les intérêts de l'homme d'affaires paraissait une idée heureuse; mais soit que l'auteur, M. Romieu, ait manqué de nerf comique, soit plutôt que les exigences de la censure ne lui aient pas permis d'aborder franchement son sujet, il n'a pas tiré des caractères tout le parti qu'on pouvait en espérer. Plusieurs mots piquans et quelques scènes comiques ont valu un succès faiblement contesté, à ce second essai d'un jeune homme de beaucoup d'esprit, qui ne paraît pas encore avoir acquis la vigueur qu'exige cette œuvre du démon qu'on appelle une comédie.

Liège, le 16 juin 1824.

Qui suis-je pour vous écrire, M. le rédacteur? puisque je compte, si vous le trouvez bon, me mettre plus d'une fois en rapport avec vous, il faut bien que vous ayez une idée de mon caractère et de ma personne. Je suis un des hommes les plus bienveillans que vous ayez jamais rencontrés; je n'ai pas dans le cœur un vœu ou un désir qui ne soit pour le bonheur de mes semblables; je ne pense pas que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, mais que tout peut s'améliorer graduellement dans un monde tel quel. Cette idée d'amélioration je la caresse, je la nourris, je la porte en tout et partout; grandes ou petites, toutes mes conceptions, toutes mes observations en sont empreintes; en un mot je suis l'homme du perfectionnement. Un mieux obtenu me semble une conquête sur le tems; telle amélioration à côté de laquelle vous passez insouciant, m'émeut, me touche, me fait vivre dix ans en un jour. Car, ne croyez pas que je m'attache seulement à ces grands perfectionnemens qui frappent tout le monde; s'il est vrai que le gaz et les bateaux à vapeur ont eu une influence décisive sur mon existence; mille petits progrès qui échappent à une observation vulgaire, sont pour moi des jouissances de tous les jours et de tous les instans.

Je pourrais vous en donner plus d'un exemple, vous ignorez sans doute que c'est moi qui, malgré mes quarante ans, ait porté le chapeau de paille le premier de la province. Depuis que l'usage s'en est répandu; il me semble que je ne suis pas sans quelque droit sur toutes les têtes que je vois ainsi agréablement et légèrement coiffées. C'est peut-être encore à moi que l'on doit l'introduction de la redingote de bouracan ou de coutil. Lorsque les diligences perfectionnées roulèrent pour la première fois de Liège sur Bruxelles, c'est moi qui le premier mis le pied dans la voiture, sans autre but que de revenir par la même voie le lendemain, et de jouir pleinement de cette utile amélioration. Il était convenu entre le conducteur et moi que je me placerais tour-à-tour dans les trois appartemens de la voiture, aussi sis-je; de plus, je voulus occuper toutes les places de l'extérieur, et j'eus la satisfaction de me mettre successivement au-dessus, au dessous et à côté du siège du cocher. Je ne me rassiais pas du plaisir d'aller si vite et si commodément, les larmes me venaient aux yeux en voyant la rapidité avec laquelle les objets disparaissaient derrière nous, chaque coup de fouet du postillon retentissait au fond de mon âme, et je m'écriais en extase, en m'adressant à mes compagnons de voyage : *voyez-vous comme le siècle marche!*

Avec de semblables dispositions, vous sentez, M. le rédacteur, que je ne dois pas trouver tout le monde de mon avis; j'ai contre moi tous les frondeurs, tous les *rechinards*, tous les routiniers et bien d'autres encore qui vont sans cesse répétant que le mieux est l'ennemi du bien. Qu'il me serait facile de me mettre dans vos bonnes grâces, si je voulais reproduire tous les petits services que je vous ai rendus depuis que vous existez comme journaliste. Dès votre naissance, vous m'apparâtes comme un perfectionnement susceptible de beaucoup d'autres perfectionnements dans l'avenir; c'en était assez pour vous prendre sous ma protection. Je vous ferais trembler si je vous disais tous les adversaires que j'ai eus à combattre pour votre cause; les uns vous trouvaient pâle, les autres exagérés; les esprits sérieux critiquaient vos charades, les esprits vastes comptaient les fautes typographiques. Moi sans perdre courage, je tâchais d'opposer à un défaut une bonne qualité, je faisais voir que vous aviez le grand tort d'être nouveau, et je m'efforçais de suppléer pour vous au tems, à cet élément si important dans les choses de ce monde qui sanctionne tout pour le vulgaire.

Vous voyez qu'il y aurait de l'ingratitude à vous de ne pas accueillir ma correspondance; sans vanité ce serait un mauvais calcul. Quand un homme a toutes les pensées tournées d'un côté, il est impossible qu'avec l'esprit le plus médiocre, il n'ait pas fait dans ce sens mille observations nouvelles. Vous n'imaginerez pas quelle somme d'idées j'ai amassée sur les inventions et les perfectionnements. Mettez-moi sur le sujet le plus vulgaire, et je vais vous apprendre une infinité de choses, que vous avez eu, comme moi, le moyen de savoir, mais que vous avez oubliées ou dédaignées, et que j'ai, moi, enregistrées fidèlement dans ma mémoire, que je suis même en état de reproduire à toute heure et en tout lieu. Par exemple, j'en reviens au perfectionnement du chapeau de paille. Pour vous un chapeau c'est un chapeau; vous voyez là tout au plus un cylindre creux de huit à douze pouces de hauteur, fermé d'un côté, et terminé de l'autre par une bordure circulaire dont la largeur varie de deux doigts à six. Chez moi la seule idée de cette coiffure réveille je ne sais combien de connaissances acquises. Non-seulement elle me représente à la fois le *Morillo* de 1821 qui n'est pas celui de 1824, le *Bolivar* de 1820 qu'on peut toujours porter avec honneur, le chapeau à cornes qui a disparu naguères avec beaucoup d'autres édifices gothiques, et pourrait bien se relever avec eux; le *claque* qui prolonge encore sa mince existence, et qui par la ténuité et le flux de ses formes semble né pour habiter ces hautes régions, où il faut s'amincir pour arriver et se faire plat pour valoir quelque chose. Mais je m'étends plus loin, et d'un coup-d'œil je m'élançais à la plus haute antiquité. Il dépend de moi de vous faire l'histoire du chapeau depuis cette époque; je suis à même de vous apprendre que déjà dans les tems les plus reculés, le chapeau était en usage aux Indes et particulièrement au Thibet; que les prêtres et les moines y furent de tous tems distingués par la couleur des chapeaux; que beaucoup d'entr'eux se servent encore de chapeaux rouges, d'autres de chapeaux jaunes; que le grand Lama du Thibet a toujours porté un chapeau rouge. Toutes choses qui prouveraient au besoin à mes ennemis ordinaires que les chapeaux de couleur ne sont pas des innovations. Les anciens, et surtout les romains, se couvraient de larges chapeaux, principalement en voyage ou à la campagne; c'est ce que je répondrais aux amis de la liberté si j'avais à défendre contre eux la cause des chapeaux; aux

ultrâs au contraire, je dirais que le roi de France Charles VII adopta solennellement le chapeau à son entrée dans la ville de Rouen en 1459; qu'il en portait un de castor, doublé de velours rouge et surmonté d'une houpe de fil d'or; que ce chapeau ressemblait même assez à ceux d'aujourd'hui, à l'exception de certains ornemens en zigzag bizarres et de mauvais goût. J'ajouterais que Louis XII qui était un libéral, et qui n'aimait pas le luxe laissa le chapeau pour le mortier, mais que l'élégant et chevaleresque François premier le rehabilita. Rien ne m'empêcherait de continuer cette apologie historique, de représenter aux hommes de la monarchie que l'usage du chapeau était général dans cette excellente Espagne depuis 1400, que c'est même le Biscayen Tristan de Salazar, nommé archevêque de Sens, qui introduisit à Paris l'usage des chapeaux pour les prêtres. Mais je m'aperçois que même en parlant de coiffures, je ne dois pas vous jeter ma science à la tête, avant de savoir l'usage que vous voulez en faire. Si vous ne sentez de quelle importance peut être pour vous un homme qui possède des données aussi nombreuses, même sur un aussi mince sujet; qui saisit une invention à son origine et en suit les progrès à travers tous les âges et les climats; si vous ne voyez d'ici toute la matière à observation et à perfectionnement sur laquelle mes yeux s'ouvrent chaque jour, et que je puis vous faire parcourir avec moi, je perdrai, je l'avoue, mon courage à combattre pour vous, et je serai forcé de convenir que vous n'avez pas ce qu'on peut appeler proprement le sentiment d'un journal. Je suis, etc.

Devoirs

BOURSE D'ANVERS. — Du 16 juin.

EFFETS PUBLICS. — Ils ont été calmés; cependant les cours se sont soutenus.

CHANGES. — L'Amsterdam court s'est payé à 16 1/8 0/0 p.; il ne s'est rien traité en Londres; le Paris court au pair, les 2 mois à 3 1/4 0/0, les 3 mois à 1 0/0 p.; le Francfort court a trouvé son placement à la côte, papier à terme manque; le Hambourg est rare, il continue d'être demandé.

MARCHANDISES. — Il s'est vendu 200 balles café Batavia à 40 1/2 c. Environ 100 caisses sucre Havane blond ont été payées fl. 17 3/4, en entrepôt.

Il s'est traité 6,500 cuirs secs en poils, dont les bonnes qualités de Buenos-Ayres ont été payées 57 1/2 cents, et ceux de Rio 52 1/2 c.

Sept caisses indigo Bengale ont été vendues, dont une violet rouge ordinaire, avec un tiers poussière, à fl. 7; et 6 du violet rouge ordinaire, au mi-fin violet, de fl. 7-38 cents à 8-37 cents.

Il y a eu ce matin une vente publique de laine d'Espagne lavée, avariée: la marque R a été payée de fl. 2 à 2-50 cents, et la marque F. S. T. et A. de fl. 1 à 1-75 cents la livre des Pays-Bas.

632 tierçons et 63 demi-tierçons riz de la Caroline ont été exposés en vente publique cet après-midi; le tout a été vendu de fl. 10-50 c. à fl. 11-25 c. suivant qualité.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 16 juin.

Naissances: 1 garçon, 2 filles.

Décès: 1 fille, 1 homme, 2 femmes; *savoir*:

Laurent Petit, âgé de 59 ans, chapelier, rue Petite Nasarue, époux de Catherine Franck.

Catherine Berbuto, âgée de 80 ans, fileuse, rue Grande-Bèche, n. 1212, veuve de Jean-Louis Evrard.

Marie-Anne Beaujean, âgée de 59 ans 8 mois, négociante, rue des Ecoliers, n. 233, veuve en 1^{re} noces de Lamb.-Jos. Closset, et en 2^e de Gilles Jamolet dit Molens.

Mariages 4; *savoir*: *Entre*

Olivier-Lambert Nicolaï, docteur en médecine, rue Souverain-Pont, n. 308, et Marie-Joseph Demblon, rentière, rue Vinave-d'Isle, n. 608, veuve de Jean-Mathieu Degomzé.

Henri-Antoine Busmann, sergent au 1^{er} bataillon d'artillerie milice, en garnison en cette ville, veuf de Janne Smits, et Jeanne Mœuwesen, rue des Ecoliers, veuve de Philippe Gilis.

Toussaint Vroonen, couvreur en ardoises, rue Pourceau, n. 427, et Marie-Anne-Thérèse Hody, lingère, même rue, n. 429.

Jean-Joseph Renard, menuisier, rue sur la Fontaine, n. 75, et Marguerite Maréchal, journalière, au même domicile.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Les personnes qui auraient besoin d'une bonne garde-maison, pouvant fournir de bons renseignements, peuvent s'adresser au bureau de cette feuille.

Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 320, et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignant. Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 franco, pour les autres villes du Royaume. Le prix des annonces est de deux sous par ligne.

On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire Marché au Bois; à Maëstricht chez Mde. veuve Lefebvre-Renard, 1^{er} quai; et chez les directeurs de postes.